

PROJET RÉFÉRENT

Élaboration d'une cartographie locale d'exposition au recul du trait de côte de la commune de l'Île de Bréhat



OBJET DE L'OPÉRATION

Elaboration de la cartographie locale d'exposition au recul du trait de côte de l'Île-de-Bréhat pour intégrer les enjeux d'érosion côtière dans les documents d'urbanisme.

CONTACT

✉ relation-clients-bretagne@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Stratégies, résilience et projets de transition
- Observation, planification et gestion du littoral et de la mer
- Eau et milieux aquatiques

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Inscrite sur la liste des communes concernées par la loi Climat et Résilience, l'Île-de-Bréhat devait réaliser une cartographie locale d'exposition au recul du trait de côte afin d'intégrer ce risque dans son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Face aux effets du changement climatique, à l'élévation du niveau de la mer et à l'érosion côtière, la commune souhaitait disposer d'une connaissance précise de l'évolution de son littoral pour anticiper les risques, adapter son urbanisme et protéger durablement les populations, les infrastructures et les espaces naturels.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a accompagné la commune dans l'élaboration de cette cartographie réglementaire en s'appuyant sur la méthodologie nationale qu'il a co-développée avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). L'étude s'est déroulée en trois étapes complémentaires : un diagnostic du fonctionnement du littoral de l'archipel, une analyse diachronique de l'évolution du trait de côte à partir de photographies aériennes depuis 1952, puis la production de scénarios d'évolution à 30 et 100 ans intégrant les effets du changement climatique et de l'élévation du

niveau marin.

Cette expertise a permis d'identifier les secteurs les plus vulnérables à l'érosion, tout en mettant en évidence le rôle protecteur des hauts-fonds sur une grande partie du littoral. Le Cerema a ainsi fourni à la commune des cartographies prévisionnelles directement mobilisables pour la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), afin d'encadrer les futures constructions, anticiper les besoins d'adaptation et orienter les aménagements nécessaires pour renforcer la résilience du territoire face au recul du trait de côte.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

L'Île-de-Bréhat

Direction territoriale Ouest
William Wright - Chargé d'études -
william.wright@cerema.fr
Raphaël Benot - Chef de groupe Risques
Naturels et Littoraux -
raphael.benot@cerema.fr

LE CALENDRIER

Juillet 2025 à Avril 2026